

**Assemblée générale  
du 19/12/2024. Saison 2023/2024**

**Bureau :**

Manuel **BAES** (Président), Françoise **WARLOP** (vice-Présidente), Cyril **BAJARD** (Trésorier), Julie **DUBOIS** (secrétaire),

**Membres actifs :** Dominique et Laetitia Delors

Membres du bureau et membres actifs excusés : Philippe **WARLOP** (Trésorier-adjoint),

**Conseil Municipal : Présent**

Dominique **BERTOUT** (Maire),

**Animatrices/Animateurs :**

Sylvie **ACCARY** (animatrice gym) : Excusée

Dominique **LEFEBVRE** (professeur de judo) :

Thibault **LEFEBVRE** animateur Break Dance : (excusé)

Début de l'AG : 19h10

**PREAMBULE :**

Le président présente ses remerciements à Monsieur le Maire et aux membres présents du Conseil municipal ainsi qu'à l'office municipal des sports (O.M.S.) pour leur soutien.

Il adresse également sa reconnaissance aux membres du bureau et aux membres actifs qui, il tient à le rappeler ici, sont tous des bénévoles qui n'hésitent pas à sacrifier leur temps libre pour la bonne marche de l'association.

Il tient tout particulièrement à souligner l'implication de nos animateurs qui, pour certains, vont au-delà de leurs devoirs de salariés en ne pensant qu'au bien-être de leurs adhérents.

**Concernant la saison précédente**

Le club a clôturé la saison 2023/2024 avec **305 adhérents toutes sections confondues pour ;**

- ✓ **339 en 2022/2023**
- ✓ 318 en 2021/2022
- ✓ 149 en 2020/2021,
- ✓ 326 en 2019/2020,
- ✓ 435 en 2018/2019,
- ✓ 503 en 2017/2018,

✓ 460 en 2016/2017)

### Les effectifs par sections et sur 4 ans sont les suivants ;

	Saison 2020/2021	Saison 2020/2021	Saison 2021/2022	Saison 2022/2023	Saison 2023/2024
Muscu	64+ 13 été	64+ 13 été	130	178	157 (-21)
Judo	54	54	90	73	59 (-14)
Préparation physique			40	26	22 (-4)
Breakdance	14	14	22	29	34 (+5)
Gym	14	14	36	33	33 (=)
Total	149	149	318	339	305

Soit une baisse d'effectif globale de -39 adhérents

## GYMNASTIQUE

L'effectif de fin de saison est **de 33 adhérents**

33 adhérentes en 2022/2023

36 adhérentes en 2021/2022

14 adhérentes en 2020/2021

L'effectif de cette section reste donc stable comparativement à la saison précédente mais n'a jamais retrouvé son niveau d'avant 2019.

Sylvie a toujours essayé d'adapter ces cours à son public et a tenté d'attirer de nouveaux adhérents en développant de nouvelles activités et en adaptant les horaires.

Sylvie est en arrêt maladie depuis le 02/05/2024 et au vu de la date tardive dans la saison, il n'a pas été possible de lui trouver une/un remplaçant.

Malheureusement malgré l'implication sans faille de son animatrice, la section ne retrouve pas de second souffle, l'effectif stagne. Cette situation crée un déficit important **(-2754.71 €)**

### Break Dance :

Nous avons ouvert la section Break dance en décembre 2018 avec comme animateur Thibault Lefebvre.

La section a compté 33 adhérents en 2023/2024

29 adhérents en 2022/2023

22 adhérents en 2021/2022

14 adhérents en 2020/2021

L'effectif de la section a augmenté de 5 adhérents par rapport à la saison précédente

Thibault et Morgane ont organisé une battle de break dance, la **PIMKY BATTLE**, qui a permis aux danseurs de se confronter à d'autres Breakers. Il est à noter que grâce à l'investissement des animateurs qui ont su mobiliser toute la section pour collecter des fonds, le COC a pu verser l'intégralité de la recette soit 650 € à l'association nénuphar qui vient en aide aux femmes atteintes du cancer.

La section break a également organisé un stage qui au travers de la vente de cases, de la recette issue de la buvette tenue par des bénévoles, c'est autofinancé pour la deuxième année consécutive mais celui-ci a surtout ravi les participants et les spectateurs.

Les recettes engendrées par cette section sont **de 745 €**

Je tiens donc à remercier l'investissement sans faille et l'énergie employée pour leurs danseurs et leur section.

## **JUDO**

Le président remercie dom et Julie Dubois pour son aide au côté de Dominique Lefebvre (Professeur) et également pour leurs investissements pour coacher les judokas lors des compétitions et cela sur leur temps personnel, Dominique à titre d'exemple, effectué plus de 4000 Kms et a passé pratiquement 190 h de son temps libre et sans contrepartie financière pour coacher les athlètes engagés.

Le président souligne une nouvelle fois l'engagement de Dominique et de Julie pour qui l'investissement personnel représente sensiblement le même temps au bord des tatamis que celui de Dominique, pour leur dévouement total pour leurs judokas et leur section.

La section a compté 59 adhérents pour 2023/2024  
73 adhérents pour 2022/2023  
90 adhérents pour 2021/2022  
54 adhérents pour 2020/201  
76 adhérents en 2019/2020

Le club, est affilié à la FFJDA mais a développé un partenariat avec le club d'Ecourt St Quentin en ce qui concerne la licence FSGT, ce qui permet aux judokas compétiteurs de pouvoir faire davantage de compétitions mais aussi de pouvoir être plus « facilement » sélectionnables pour le championnat de France (FSGT).

Cette saison la remise de grades a eu lieu comme à l'accoutumé en fin de saison, le téléthon n'a lui, en revanche, pas eu lieu mais le club a néanmoins remis un chèque afin de soutenir l'action.

La section a organisé une compétition interclub qui s'est déroulé le 27/01/24, celle-ci a attiré de nombreux clubs et dégagé des profits grâce à la tenue d'une buvette lors de cette compétition, elle a également tenu une buvette lors de la braderie communale, la section judo a encore cette année permis de ramener plusieurs sponsors au club.

Les gains engendrés par la section s'élèvent à **4038.55€**

Coût de la licence FFJDA 41€.

Les animateurs de la section dont la motivation pour le développement et l'attachement à l'association n'est plus à démontrer ont créé la section de préparation physique de façon que celle-ci ne coûte rien à l'association simplement en aménageant les horaires en rognant sur les temps d'intercours.

La création de cette activité a permis l'adhésion d'une vingtaine de personnes supplémentaires, ce qui amène des revenus supplémentaires au crédit de la section judo.

Je les remercie donc chaleureusement et me réjouis de constater que leur implication totale démontre leurs adhésions complètes aux valeurs du monde associatif.

Grâce aux actions organisées par les bénévoles, la section est à l'équilibre cette année et enregistre même un résultat positif de plus **de 280€**.

Parole laissée à Dominique : Dominique est revenu sur les bons résultats obtenus en compétition et a insisté sur les actions menées par les bénévoles qui met un point d'honneur à tout tenter afin d'obtenir l'équilibre financier de sa section.

Projet : Taïso nocturne / compétition / action photos

***Mr le maire félicite la section pour les efforts consentis qui ont permis de présenter un bilan financier positif, ce que souligne Mr le maire, n'était pas arrivé depuis longtemps***

## **PREPARATION PHYSIQUE**

La section rencontre un beau succès et accueille un public féminin de plus en plus nombreux, le président affiche sa satisfaction face à ce constat car il estime que cela démontre l'ambiance saine et familiale présente lors des cours.

Le président ajoute qu'après un sondage effectué auprès de la gent féminine de la section, il apparaît que celles-ci se sentent à l'aise et pas jugées, pouvant exercer l'activité en toute liberté.

Le président souligne l'importance que cet aspect revêt à ces yeux, il précise également que grâce à la mise en place de cette activité par la section judo sans que cela n'engendre de frais supplémentaires, permet à la section judo d'être à l'équilibre cette saison.

## **MUSCULATION**

La section musculation a terminé la saison avec un effectif de ;

- 157 adhérents en 2023-2024
- 178 adhérents en 2022-2023
- 130 adhérents en 2021/2022
- 64 adhérents+13 adhérents d'été pour la saison 2020/2021

La section connaît une baisse de ses effectifs cette année et a vu 31 de ses adhérents quitter l'asso., la section connaît une baisse constante de ses effectifs depuis plusieurs années en partie à cause de la concurrence des salles de sports « BASIC FIT » qui se sont développées dans la région, selon les adhérents interrogés, cela pourrait également s'expliquer par la chaleur qui règne dans la salle l'été

Martine, animatrice de la section depuis de nombreuses années, a fait valoir ses droits à la retraite et a quitté ses fonctions depuis le 02 mai 2024

Au vu de la faible fréquentation de ses cours, le choix a été fait de ne pas la remplacer et de renforcer les inscriptions par internet.

### **Maintenance musculation**

La maintenance du matériel a été effectué par la société MJD pour un montant de **1250.80€**

**Les points positifs** de la section restent le coût de l'adhésion, l'amplitude horaire.

**Les points négatifs** : Matériel non remis en place par les utilisateurs. L'agent de service communal qui nettoie la salle se plaint que le matériel n'est pas toujours rangé (les disques traînent dans la salle).

Les adhérents sont de plus en plus des consommateurs et ne s'impliquent pas dans la vie de leur association.

La difficulté de contrôler les entrées, pose de cameras ?

Des vols et dégradations sont toujours constatés

Les trappes de désenfumage sont régulièrement détériorées par suite d'une mauvaise utilisation, laissées ouvertes par temps de pluie.

⇒ **Mr le maire nous a informé du coût prohibitif engendré par la mauvaise utilisation des trappes et nous a indiqué envisager la fermeture de la salle pour deux semaines en cas de récidive.**

Les affiches informatives sont jetées à la poubelle régulièrement.

Les horaires de fermeture du complexe ne sont pas respectés du fait de pratiquants récalcitrants qui ne respectent pas les horaires d'ouverture de la salle.

Concierge du complexe non respectée par certains adhérents.

### **Demandes en investissement des adhérents**

Les adhérents renouvellent leurs demandes de l'année précédente, à savoir :

- En priorité le petit matériel : soit deux paires d'haltères à charger et quelques rondelles de poids petites charges manquantes au club, une barre hexagonale pour un montant total à ce jour de 184 € sur « Amazon. »
- Ensuite vient la machine « belt squat professionnel » marque power gym, investissement plus lourd qui a cependant l'avantage qu'il peut attirer des adhérent(e)s car les basics fit ne disposent pas de ce genre de machine. Pour le tarif compter environ 2100 € + des frais de port et de montage en supplément.

Voici en quelques mots le bien-fondé de cette machine : « Le belt squat », également appelé hip belt squat, est un équipement qui permet à l'utilisateur de squatter en toute sécurité, la charge étant répartie au niveau des hanches plutôt que sur le dos. Cet exercice est donc idéal si vous souhaitez limiter le stress imposé sur le haut du corps. »

- Cette machine, qui se charge en poids olympiques, nécessite de racheter quelques disques de 25kg, un seul coûte environ 75 € il en faudrait je pense minimum 10 = 750 €

- Plus tard un tapis de course professionnel, les tarifs sont très variables, compter aujourd'hui minimum 4100 €

Soit un total de 7034€ hors frais de montage et de livraison

Il est à noter que ses adhérents ont refusé de prendre le matériel composé de 4 machines professionnelles en très bon état achetés 300€ a une salle de sport, que les représentants de la section judo et le président étaient allés chercher pendant leur temps libre.

## **Les inscriptions en ligne**

Le Bilan de l'application gérant les inscriptions en ligne est très positif même si sa prise en main a été difficile dans les premiers mois de la saison et a connu quelques ratés.

Sa mise en place a évidemment soulevé des contestations de certains adhérents de la musculation récalcitrants au changement.

Ce logiciel permet de faciliter les inscriptions, la gestion comptable sans avoir à acheter de logiciel comptable pouvant coût de plus de 10 000€, de nous éviter les déplacements en banques et les risques liés à la possession d'espèces lors de ces déplacements.

## **Pour rappel**

Les inscriptions en ligne par CB seront obligatoires pour la saison prochaine

Les adhésions sont toujours payables en plusieurs fois et également par chèque vacances ANCV, passeports (pour le judo) et aujourd'hui par carte bancaire et éventuellement virement

Pas de hausse des tarifs prévue pour la saison 2023/2024, mais les réductions pour plusieurs inscrits et/ou adhésions à plusieurs sections, la réduction accordée aux ayants droits d'un animateur pourraient être suspendues en fonction de l'état de finance de l'asso

## **BILAN FINANCIER**

Depuis la Saison 2013/2014 deux tarifs ont été institués : un pour les Corbehemois, un pour les extérieurs.

Pour rappel :

- section gym : 80€/90€
- section judo : 80€/90€
- section préparation physique : 60€/70€
- section Break Dance: 70€/80€
- section musculation : 90€/120€

## **Cyril BAJARD, Trésorier présente le bilan financier de la saison 2023-2024 :**

⇒ Voir tableau annexé

- Comme le démontre le bilan financier présenté à l'instant, les sections judo et breakdance se sont fortement mobilisées pour récolter des fonds afin de stabiliser la santé financière de l'association.

### **Retour sur le début de saison 2024/2025**

- La mise en place du site internet permettant les inscriptions en ligne ne rencontre pas un gros succès auprès des adhérents musculation qui jugent inacceptable les frais de traitement de dossier (1à3€ par inscription selon son tarif)
- Le paiement en ligne par CB est obligatoire, le règlement en espèce est refusé pour des raisons de facilité comptable et de sécurité.
- Celui-ci a le mérite de soulager les bénévoles des formalités bancaires grâce au paiement par CB, facilite les inscriptions (pas de permanence à tenir) et permet d'avoir un état précis des effectifs par section.

### **Actions prévues au titre de la saison 2024/2025**

- La section judo va organiser une vente de photos afin de récolter des fonds
- La section judo a trouvé plusieurs sponsors et continue d'en rechercher d'autres
- Recherche de subventions.
- La section judo va organiser une compétition.
- La section break dance réitère l'action calendrier
- La section Break Dance va renouveler l'organisation de battle
- Réparations des dégradations
- La section judo va organiser un repas
- La section judo va organiser un « taïso » nocturne.
- Un sondage concernant l'achat éventuel d'une machine pour la section musculation sera organisé

## Changement organisationnel du club à venir ;

- Des objectifs continueront d'être fixés aux animateurs en termes de remplissage de leur section, en effet ceux-ci devront mettre en place des stratégies, actions, afin de subvenir au maximum aux besoins de leur section.  
En fonction des résultats obtenus le montant d'investissement qui pourraient leur être alloué variera et au pire, le bien-fondé de la conservation d'une section trop déficitaire pourra être étudié par le comité directeur afin de préserver la santé financière globale du club.
- Obligation pour les salariés de prendre leurs congés en août avec fermeture de la section.
- En cas de poursuite des dégradations et vols à la salle de musculation, plusieurs changements pourraient être conduits ;
  - Création de créneaux d'entraînement supervisés par un volontaire
  - Réduction des horaires d'entraînements
  - Mise sous clés de certains agrées
  - Demande de caution
  - Fermeture de salle temporaire
  - Fermeture de la salle pendant juillet et Août.

En fonction de la santé financière du club, les membres du bureau vont étudier la possibilité de ;

- Répondre au souhait d'investissement des adhérents de la musculation mais surtout sur la maintenance des appareils.
- Changement de l'armoire du judo (celle-ci a été réparée en début de saison 24-25)

## Demandes du COC à Mr le maire :

- Avez-vous pu étudier la possibilité de mettre une porte en haut de l'escalier avec lecteur de badge réservé aux adhérents de la musculation ?  
⇒ *Mr le maire va étudier la question sérieusement car nous lui avons remonté la présence d'enfants dans la salle ce qui comme le précise le président **est totalement interdit**.*
- Possibilité de poser des stickers publicitaires sur les portes de la salle la Scarpe afin de signaler le type d'activité proposé dans cette salle, ou panneaux  
⇒ *Oui cela est tout à fait possible, Mr Le maire va demander aux services techniques d'étudier la faisabilité.*

## Conclusion du président

La santé de l'association va de mieux en mieux grâce aux efforts de certains de ses adhérents et bénévoles et des choix qui ont été fait par le comité directeur même si certains en dénigrent les actions tout en apportant aucune aide et solutions...

Le président tient également à exprimer ici sa lassitude devant la mentalité et le comportement d'une petite minorité de certains membres de la section musculation pour qui tout leur est dû, rien ne va, pour qui le matériel est trop vieux, l'adhésion trop chère, qu'il fait trop chaud, que la salle est sale, que l'amplitude d'ouverture de la salle est trop courte, etc,etc.

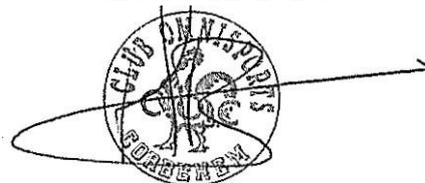
Celui-ci demande aux adhérents de prendre conscience qu'il a également le droit à une vie privée et d'arrêter de l'appeler à toute heure de la journée et de la semaine pour dénigrer et se plaindre des actions menées en demandant des réponses immédiates, soyez plutôt acteur de la vie de notre asso et surtout prenez conscience que nous sommes avant tout des bénévoles qui donnons de notre temps pour votre bien être et que rien ne vous oblige à adhérer si les conditions ne vous conviennent pas.

Mr le président remercie une nouvelle fois Mr le Maire, la municipalité ainsi que tous les membres actifs et bénévoles pour leur soutien à l'association.

N'ayant plus de sujet à aborder, la séance est levée (21h) et monsieur le président invite l'assistance à clôturer cette assemblée par le verre de l'amitié.

Le président : Manuel Baes

Le 19/12/2024



# Annexe

C.O.C. CORBEHEM		RESULTAT PAR SECTIONS				
		01/09/23 - 31/08/24				
	BREAK DANCE	JUDO	GYM	MUSCU	COMMUN	TOTAL
<b>RECETTES</b>						
COTISATIONS	3 273,50	10 571,00	2 640,00	11 452,00		<b>27 936,50</b>
SPONSORING JUDO	110,00					<b>110,00</b>
RECETTES DIVERSES (OPERATION BD + JUDO)	745,00	4 038,55				<b>4 783,55</b>
INTERETS LIVRET					318,24	<b>318,24</b>
SUBVENTION COMMUNE					2 000,00	<b>2 000,00</b>
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>4 128,50</b>	<b>14 609,55</b>	<b>2 640,00</b>	<b>11 452,00</b>	<b>2 318,24</b>	<b>35 148,29</b>
INDEMNITES PROFESSEURS	2 247,64	4 904,01	3 344,91	6 012,41	-	<b>16 508,97</b>
URSSAF/ASSEDIC/RET.COMP./VH	1 092,99	2 384,73	1 626,57	2 923,73		<b>8 028,02</b>
FRAIS DE DEPLACEMENT		1 316,00			-	<b>1 316,00</b>
ACHAT MATERIELS + MAINTENANCE				1 250,80		<b>1 250,80</b>
LICENCES/COTISATIONS		3 043,40			-	<b>3 043,40</b>
ASSURANCES	287,44	684,78	278,98	1 327,29	-	<b>2 578,49</b>
DEPENSES DIVERS (OPERATION BD + JUDO)						-
FRAIS DIVERS (SITE INTERNET, FRAIS BQ...)	148,62	354,06	144,25	686,26		<b>1 333,18</b>
BUVETTE/ ACTION	364,00	1 642,53				<b>2 006,53</b>
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>4 140,68</b>	<b>14 329,51</b>	<b>5 394,71</b>	<b>12 200,49</b>	<b>-</b>	<b>36 065,39</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>- 12,18</b>	<b>280,04</b>	<b>- 2 754,71</b>	<b>- 748,49</b>	<b>2 318,24</b>	<b>- 917,10</b>